

# Déclaration commune sur la stratégie de long terme et sur l'ambition climatique de l'UE

Luxembourg, Lundi 25 juin 2018

Les études scientifiques sur le climat démontrent que toutes les parties, y compris l'Union européenne, doivent encore faire des efforts significatifs pour atteindre les objectifs de limitation du réchauffement climatique de l'accord de Paris. Le dialogue Talanoa permettra aux Parties d'identifier les efforts supplémentaires nécessaires, pour nourrir la communication ou l'actualisation des contributions déterminées au niveau national (CDN) et la préparation des stratégies de long terme de développement à faibles émissions de gaz à effet de serre (GES), qui doivent être soumises d'ici 2020. Dans ce contexte, **l'UE doit continuer à faire preuve de leadership sur le climat, afin de créer un élan positif parmi les parties à l'accord de Paris pour rehausser l'ambition climatique mondiale.**

Ainsi, **les signataires accueillent favorablement les conclusions du Conseil européen du 22 mars 2018**, qui invitent la Commission à présenter une proposition de stratégie de long terme en accord avec l'Accord de Paris. Cette stratégie, très attendue par nos partenaires et la société civile, devrait donner une direction claire à l'action climatique européenne, ainsi que de la visibilité aux gouvernements régionaux et aux acteurs économiques (ménages, secteur privé, institutions financières, etc.), afin de leur permettre de rediriger les flux financiers vers une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre et résistante au changement climatique et de donner des perspectives à la recherche et à l'innovation.

Les signataires accueillent très positivement l'annonce de la Commission européenne de présenter cette proposition avant la COP 24, afin de permettre une discussion éclairée parmi les États membres en vue de sa soumission auprès de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) d'ici le début de 2020. L'élaboration de cette proposition devra être conduite d'une façon transparente, **en impliquant les États membres et les parties prenantes lors des principales étapes du processus.**

Cette nouvelle stratégie devrait être basée sur les éléments scientifiques les plus récents, en particulier sur le prochain rapport spécial du GIEC sur les 1,5 °C. Pour éclairer la discussion, **la proposition devrait considérer plusieurs trajectoires de réduction des émissions de GES** visant la neutralité carbone, conformes avec les objectifs de long terme de l'accord de Paris, **y compris un scénario 1,5 °C et au moins une trajectoire menant à « zéro émissions nettes » de GES dans l'UE d'ici 2050 et poursuivies après cette date d'émissions négatives.** La proposition devrait examiner, entre autres, la cohérence, pour chacune des trajectoires de long terme considérées, de **l'objectif européen actuel de réduction des émissions de GES d'au moins 40 % en 2030 comparé à 1990** avec une trajectoire prenant en compte les principes d'équité et d'efficacité-coût. La stratégie devrait aussi prendre en compte **le besoin que la transition écologique soit économiquement efficace et juste pour tous les citoyens européens et toutes les régions européennes.** Un engagement large et continu des parties prenantes dans la modélisation et une complète transparence des hypothèses, des coûts technologiques considérés, des données sous-jacentes et du développement des scénarios renforceront la qualité et la crédibilité de la proposition, ainsi que le soutien du public.

Par ailleurs, **les politiques sectorielles européennes pourraient permettre à l'UE de diminuer ses émissions en 2030 au-delà de ce que ce qui pouvait être attendu dans le cadre énergie climat actuel.** Ainsi, **les signataires demandent à la Commission européenne de faire le bilan avant la COP 24 de l'impact sur l'objectif 2030 de l'UE et sur la quantité totale de réductions d'émissions de GES dans l'UE**

**jusqu'à 2030 des efforts additionnels qui ont été consentis, ou vont l'être, du fait de ces politiques sectorielles dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables notamment.** Sur la base de cette étude, l'UE devrait envisager d'annoncer lors de la COP 24 être prête à actualiser sa CDN d'ici 2020, en prenant en compte l'effort collectif supplémentaire nécessaire pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, afin de créer un élan positif parmi les Parties.

Céline Fremault

Ministre de l'environnement, de l'énergie, du logement et de la qualité de vie de Bruxelles au nom de la Belgique

Lars Chr. Lilleholt

Ministre de l'énergie, de l'équipement et du climat du Danemark

Teresa Ribera

Ministre pour la transition écologique de l'Espagne

Siim Kiisler

Ministre de l'environnement de l'Estonie

Kimmo Tiilikainen

Ministre de l'environnement, de l'énergie et du logement de la Finlande

Nicolas Hulot

Ministre d'État, Ministre de la transition écologique et solidaire de la France

Svenja Schulze

Ministre de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sûreté nucléaire de l'Allemagne

Sergio Costa

Ministre de l'environnement, de la terre et de la mer, de l'Italie

Carole Dieschbourg

Ministre de l'environnement du Luxembourg

Eric Wiebes

Ministre des affaires économiques et de la politique climatique des Pays Bas

João Pedro Matos Fernandes

Ministre de l'environnement du Portugal

The Rt Hon Claire Perry MP

Ministre d'État pour l'énergie et la croissance propre du Royaume-Uni

Irena Majcen

Ministre de l'environnement et de l'aménagement de l'espace de la République de Slovénie

Isabella Lövin

Ministre de la coopération internationale pour le développement et du climat, et Vice-Premier Ministre de la Suède

*Les ministres listés ci-dessus font partie du "Green Growth Group", qui est composé de 16 États membres de l'UE et de la Norvège, qui ont collaboré au cours des 4 dernières années pour rendre la politique climatique de l'UE plus ambitieuse et durable.*